

Calendrier des procédures



RENDEZ-VOUS
EN FRANCE



FORMATION	JE CRÉE MON DOSSIER	JE SOUMETS MON DOSSIER ET PROCÈDE AU PAIEMENT	JE PASSE MON ENTRETIEN	LES ÉTABLISSEMENTS ME RÉPONDENT	JE FAIS MON CHOIX DÉFINITIF
Licence 1 École d'architecture	À partir du 1^{er} octobre 2023 sur : ivoire.campusfrance.org	Jusqu'au 8 décembre 2023	Jusqu'au 1^{er} mars 2024	Sur votre espace personnel Campus France jusqu'au 30 avril 2024	Jusqu'au 31 mai 2024
DUT / BUT Licence 2 et 3 Master 1 et 2 Écoles connectées		Jusqu'au 22 janvier 2024			
Classes préparatoires (CPGE) BTS DCG	À partir de 17 janvier 2024 sur : www.parcoursup.gouv.fr Dès réception de l'acceptation sur : ivoire.campusfrance.org (onglet « je suis accepté »)	Dès réception de votre préinscription par l'établissement (du 14 mars au 12 juillet 2024)	À partir du 15 mars 2024 et à minima 30 jours avant la date de rentrée indiquée par l'établissement	Sur votre espace personnel Parcoursup - Admissions post-BAC	
Doctorat	Renseignez-vous sur notre site Internet www.ivoire.campusfrance.org et sur l'annuaire des doctorats.				
Écoles privées et autres établissements non connectés	Dès réception de l'acceptation sur : ivoire.campusfrance.org (onglet « je suis accepté »)	À partir du 15 mars 2024 jusqu'au 30 novembre 2024	A minima 30 jours avant la date de rentrée indiquée par l'établissement		

Bouaké

Université Alassane Ouattara (UAO) - Campus 1
+225 07 88 79 89 54
campusfrancebouake@institutfrancais.ci
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Abidjan

7 Rue des Bougainvilliers
Cocody Danga, derrière le Lycée Classique
+225 27 22 54 87 50
campusfrance@institutfrancais.ci
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
f t i Campus France Côte d'Ivoire

Université Félix Houphouët Boigny
Cocody, Centre Universitaire des Études Françaises



Campus France Côte d'Ivoire, service de l'Ambassade de France, est le seul organisme en Côte d'Ivoire, habilité à accompagner les mobilités étudiantes vers la France.

Ne confiez pas votre avenir à une agence; ne communiquez pas vos documents originaux et ne transmettez pas votre mot de passe à un tiers.

Ne vous faites plus arnaquer !

Toute présentation de faux documents entraîne l'inéligibilité de votre procédure Campus France et conduit le consulat général à opposer un refus de visa.